



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Russie comme l'un des acteurs clés



Aux côtés d'autres pays désireux d'assurer l'approvisionnement du marché mondial en vivres afin de surmonter le défi de la sécurité alimentaire, la Fédération de Russie mène un plaidoyer en faveur d'un équilibre entre « les intérêts des Etats, de la société et des entreprises ».

A l'occasion des visites organisées, du 11 au 15 décembre, au profit des médias d'Afrique et du Proche Orient dans les villes de Moscou, Saint-Petersbourg et Novorossiysk, des experts russes ont exposé leur vision de la coopération entre Moscou et ses partenaires, présentant les avancées de leur pays en matière agricole et de production d'équipements de pointe comme une opportunité pour les nations en développement.

Page 16

Dans l'atelier de montage des tracteurs agricoles à Saint-Petersbourg / Adiac

FINANCES PUBLIQUES

Le budget 2024 arrêté à plus de 2000 milliards FCFA

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement adopté, les 14 et 15 décembre à Brazzaville, la loi de finances, exercice 2024, arrêtée en recettes à la somme de 2 605 700 000 000 FCFA et en dépenses à 2 069 651 000 000

FCFA.

Ce budget dégage un excédent de 536 049 000 000 FCFA, destiné à financer une partie du déficit de trésorerie d'un montant de 1 174 049 000 000 FCFA. Il intègre quelques innovations, notam-

ment la création du Fonds pour l'entretien routier et l'assainissement urbain, le fonds d'études des projets et la Société d'exploitation des infrastructures du Congo.

Page 3

POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

La BM approuve un financement de 80 millions de dollars pour le Congo

La Banque mondiale (BM) a approuvé, le 15 décembre, un financement à l'appui des politiques de développement d'un montant de 80 millions de dollars en faveur de la République du Congo.

Ce financement vise à soutenir les efforts de réforme entrepris par les autorités pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques, et créer des conditions plus propices à une croissance inclusive et durable. « Les réformes soutenues par ce financement à l'appui des politiques de développement sont indispensables pour améliorer la situation budgétaire et la gouvernance du pays tout en diversifiant l'économie », souligne Cheick Fantamady Kanté, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo.

Page 4

A nos lectrices, à nos lecteurs,

Traversant une passe difficile comme de nombreuses entreprises de presse dans le monde, nous n'avons pas pu diffuser pendant plusieurs jours les versions imprimées et numériques de nos deux quotidiens Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa et de notre hebdomadaire Les Dépêches du Bassin du Congo.

Provoquée par les difficultés financières que nous subissons comme de très nombreuses entreprises, cette crise a frappé durement notre personnel en raison du paiement retardé des salaires. Elle a été aggravée par la difficulté que constituent aujourd'hui au niveau international l'achat et la livraison des bobines de papier nécessaires pour l'impression des journaux.

Chères lectrices, chers lecteurs, nous vous prions plus que jamais de nous faire confiance. Nous mettons tout en oeuvre en effet pour régler les différents problèmes auxquels nous sommes confrontés comme le confirme le présent numéro et nous poursuivons donc la longue marche que nous avons empruntée il y a vingt-cinq ans afin de diffuser à l'échelle mondiale les informations concernant le Congo et l'Afrique centrale.

Avec toute notre amitié.

Éditorial

Cadre de vie

Page 2

ÉDITORIAL

Cadre de vie

Comme par miracle, les principales avenues de Brazzaville naguère obscurcies par des commerces de toutes sortes sont sorties du tumulte. Du premier arrondissement au neuvième, l'opération « Rendons nos villes propres » lancée dans le sillage de la tenue au mois d'octobre dernier du sommet des trois bassins forestiers tropicaux aura eu un effet d'entraînement sur l'assainissement de la capitale. On respire un peu mieux !

Et pourtant, l'effort attendu des autorités municipales pour maintenir le cap reste colossal. Non seulement, en trompe-l'œil, certains commerçants grignotent un peu de place là où ils avaient été déguerpis, mais les ordures provenant de leur activité et des ménages s'accumulent dans les caniveaux rendus inutilisables.

L'autre problème, il faut le reconnaître, est que cette initiative pour l'embellissement de la capitale met les vendeurs dans l'embarras. Ils sont nombreux qui ne savent plus où exposer leurs marchandises. Depuis longtemps, ils ont déserté les marchés publics préférant occuper la rue arguant, entre autres raisons, que dans les espaces dédiés la clientèle se fait rare.

A leur décharge, il faut reconnaître que ces marchés sont encombrés, insalubres, difficiles d'accès et l'on peut dire que les pouvoirs publics ne se sont pas suffisamment investis dans leur viabilisation. Le problème reste donc entier et nécessite que l'on s'en occupe courageusement. L'amélioration du cadre de vie de la collectivité en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

CITOYENNETÉ

Le Rlauc sensibilise aux droits et devoirs des jeunes

Le Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Rlauc) a lancé une campagne de sensibilisation sur le thème « Droits et devoirs des jeunes dans une République », sur toute l'étendue du territoire national.



Une vue des participants à la campagne de sensibilisation DR

La campagne a débuté par une conférence-débat à Brazzaville. « Le développement du Congo passe par l'accomplissement des devoirs de chacun. De la même façon que les citoyens, notamment les jeunes, privilégient leurs droits, de la même manière, ils doivent honorer leurs devoirs pour que le pays aille de l'avant », a déclaré Frédéric Menga, président du Rlauc, avant d'ouvrir le débat sur la problématique.

Il convient de préciser que c'est le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, qui a officiellement ouvert les travaux de la confé-

rence-débat, les premiers d'une longue série de sensibilisation. Selon lui, c'est une occasion de faire entendre la voix des organisations de la société civile qui jouent un rôle important dans la promotion et la défense des droits de l'homme.

La conférence-débat s'est, en effet, tenue en différé de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme. En reconnaissant la persistance des obstacles en matière d'accès de tous à une justice équitable, Céphas Germain Ewangui a souligné qu'il faut une mobilisation de tous les acteurs, gouvernants et société civile, pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat exercice 2024 arrêté à plus de 2000 milliards FCFA

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement adopté, les 14 et 15 décembre à Brazzaville, la loi de finances, exercice 2024, arrêtée en recettes à la somme de 2 605 700 000 000 FCFA et en dépenses à 2 069 651 000 000 FCFA.

Le budget adopté dégage un excédent de 536 049 000 000 FCFA, destiné à financer une partie du déficit de trésorerie d'un montant de 1 174 049 000 000 FCFA. Les modalités de financement étant l'affectation du solde budgétaire de 536 049 000 000 FCFA ainsi que les financements intérieurs et extérieurs estimés à 638 000 000 FCFA.

En effet, l'exercice 2024 consacre le passage du budget de l'Etat des moyens au budget programme à travers un échantillon de six ministères pilotes. Les grandes orientations du budget de l'Etat sont alignées sur les objectifs du Plan national de développement 2022-2026 et du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international (FMI). Les orientations prioritaires visent à rééquilibrer les finances publiques avec un objectif opérationnel de ramener le solde primaire hors pétrole et mines à -8,1% du produit intérieur brut, permettant de générer des marges budgétaires adéquates pour consolider la croissance économique. Ceci en mettant l'accent sur l'investissement productif et la préservation des dépenses

sociales ; la réduction des fragilités liées à la gestion budgétaire, y compris l'endiguement des vulnérabilités liées au portefeuille de la dette publique ; le renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources internes, hors pétrole, permettant ainsi la réactivation du compte de stabilisation des recettes pétrolières ; le renforcement de la résilience de l'économie face aux fluctuations conjoncturelles.

Des innovations et une recommandation

Grâce à l'implication de la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale qui a examiné l'affaire en première lecture, le budget d'investissement a été réaménagé pour intégrer quelques innovations. Il s'agit, entre autres, de la création du Fonds pour l'en-

tretien routier et l'assainissement urbain pour un montant d'environ 28 milliards FCFA ; du fonds d'études des projets pour un montant de dix milliards FCFA, ainsi que de la Société d'exploitation des infrastructures du Congo. Société anonyme avec actionnaire l'Etat congolais, cette structure aura pour charge de pérenniser des infrastructures ayant mobilisé d'énormes sommes d'argent telles que le Grand hôtel de Kintélé, les Tours jumelles de Mpila et Brazza Mall qui sera ouvert au public sous peu. « *Beaucoup d'innovations ont été apportées au budget. 2024 est une année budgétaire de transition. La commission a fini par s'accorder avec le gouvernement pour encadrer les activités de la Société d'exploitation des infrastructures du Congo* », a précisé le président de la Commis-

sion économie et finances de l'Assemblée nationale, Maurice Mavoungou.

Pour la bonne exécution de cette loi de finances, les députés ont recommandé la poursuite des efforts en matière de gestion des finances publiques, notamment la gestion des investissements et de la dette. Le but étant d'augmenter le volume, l'efficacité et la qualité des dépenses de développement et de protection sociale. Ce budget a, en effet, fait des secteurs sociaux une priorité. Il prend en compte la problématique de la décentralisation, prévoit la création d'un sous compte dans les lignes de la Banque des Etats de l'Afrique centrale dédié aux impôts locaux ainsi que la perception directe par les receveurs des collectivités locales des impôts forfaitaires sur les pylônes.

Par exemple, dans le do-

maine de l'éducation, une enveloppe de cinq milliards FCFA sera allouée à l'Université Marien-Ngouabi, et deux milliards pour l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé. Deux milliards FCFA sont prévus pour le bitumage de la route Ollombo-Abala, dans le département des Plateaux. « *Nous travaillons pour que le budget 2024 soit différent des autres dans ce sens que nous avons pris en compte les préoccupations principales concernant les collectivités locales, l'entretien des routes avec le nouveau fonds que nous avons créé* », a expliqué le ministre en charge du Budget, Ludovic Ngatsé.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a, de son côté, rappelé que l'approche du budget-programme axé sur les résultats entre en vigueur dès 2024. « *Ce coup d'essai devra également être un coup de maître afin que la maîtrise de sa pratique par l'ensemble de l'administration publique de notre pays à court terme oriente la gestion de ses finances publiques vers son développement effectif* », a-t-il signifié.

Parfait Wilfried Douniama

« Ce coup d'essai devra également être un coup de maître afin que la maîtrise de sa pratique par l'ensemble de l'administration publique de notre pays à court terme oriente la gestion de ses finances publiques vers son développement effectif »

LE FAIT DU JOUR

RDC : au-delà des rancœurs

Le 20 décembre prochain, les électeurs de République démocratique du Congo-RDC se rendront aux urnes pour renouveler les mandats des élus nationaux et provinciaux, et bien sûr celui du président de la République. Dans pareille circonstance le scrutin majeur, le plus en vue du processus, met en lumière les rivalités entre les candidats à la magistrature suprême.

La campagne électorale ouverte le 19 novembre pour trente jours se poursuit allègrement sur l'ensemble du territoire de RDC, sauf dans les zones de conflit à l'est du pays. Il n'empêche que les citoyens affectés par ce drame interminable espèrent qu'au terme de la course, le vainqueur de l'élection présidentielle mettra tout en œuvre pour ramener la paix et leur rendre la dignité qu'ils réclament en vain de-

puis plusieurs décennies.

Justement le vainqueur ! sur la vingtaine de candidats à la présidentielle, les observateurs regardent en direction de quatre d'entre eux pour tenter de situer les enjeux de cette compétition :

Félix Tshisekedi, le président sortant, sollicite un second mandat pour parachever le travail qu'il a amorcé les cinq dernières années ; Martin Fayulu avertit qu'il ne se fera pas voler sa « victoire » une seconde fois considérant avoir été victime d'une injustice en 2018 ; Moïse Katumbi voudrait capitaliser sur sa réputation d'ancien gouverneur pour espérer remporter le scrutin ; Denis Mukwege dont l'implication en faveur des femmes en tant que médecin a hissé au rang de personnalité publique et médiatique pense disposer de la légiti-

mité nécessaire pour conquérir le fauteuil présidentiel.

Autour de ces quatre « poids lourds » se joue le sort d'un peuple qui, comme partout ailleurs, a soif de prospérité. A travers les images relayées par différentes chaînes de télévision du pays, la mobilisation des foules doit donner le tournis aux concurrents. Il faut pourtant qu'ils retiennent une chose : leurs compatriotes les acclament frénétiquement partout où ils passent, tout comme ils attendent plus que les promesses qu'ils ne cessent d'aligner à chaque prise de parole.

Il n'y a pas que les images des masses mobilisées. Vaste territoire comme il l'est, la RDC a aussi d'énormes problèmes d'infrastructures routières et le tableau de l'espace à reconquérir dans ce cadre est parlant. Embourbé quelque part

dans l'arrière-pensée, un candidat au scrutin présidentiel n'a pas hésité à s'armer d'une pelle pour essayer de se sortir du borborygme. Ceci pour dire qu'au-delà de la surenchère du moment entre les compétiteurs, au-delà des rancœurs entre eux, la question de fond reste d'offrir au pays la chance de décoller.

Un peu plus de six décennies après l'accession de la RDC à l'indépendance, le 30 juin 1960, entre les alternances politiques semées d'embûches et le chaos des violences qui jonchent son histoire, ce pays dont on prête des richesses naturelles « scandaleuses » doit privilégier l'unité et la cohésion nationale. Après tout, à la prestigieuse place disputée ne s'assoira qu'un élu. A lui d'œuvrer au bonheur de ses compatriotes dans un environnement apaisé.

Gankama N'Siah

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

La BM approuve 80 millions de dollars en faveur du Congo

La Banque mondiale (BM) a approuvé, le 15 décembre, un financement à l'appui des politiques de développement d'un montant de 80 millions de dollars en faveur de la République du Congo.

Le financement accordé vise à soutenir les efforts de réforme entrepris par les autorités pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques, et créer des conditions plus propices à une croissance inclusive et durable.

Selon le communiqué de la représentation nationale de la BM, il s'agit de la deuxième d'une série de trois opérations prévues sur la période 2022-2024 et financées par cette institution financière pour la reconstruction et le développement ainsi que l'Association internationale de développement dans le but de placer l'économie congolaise sur la voie de la reprise, conformément au Plan national de développement 2022-2026 porté par le gouvernement. « Les réformes soutenues par ce financement à l'appui des politiques de développement sont indispensables pour améliorer la situation budgétaire et la gouvernance du pays tout en diversifiant l'économie », souligne Cheick Fantamady Kanté, directeur des opérations de la BM pour la République du Congo, précisant « qu'il s'agit de mesures essentielles pour parvenir à une croissance durable et inclusive, soutenir l'économie du pays et améliorer le bien-être de

tous les citoyens ». Cette opération s'articule autour de deux axes prioritaires. Le premier vise à renforcer la viabilité budgétaire et la gouvernance grâce à la modernisation de l'administration fiscale et douanière, à une réglementation plus rigoureuse du secteur pétrolier, à un contrôle accru des finances publiques et à l'amélioration de l'efficacité du système de passation des marchés publics.

La seconde priorité est de soutenir la diversification économique et l'inclusion en améliorant l'environnement de l'entreprise, la protection sociale pour la population la plus vulnérable, ainsi que l'accès à l'électricité et aux services essentiels comme la santé et l'éducation.

Pour les autorités congolaises, ces efforts sont essentiels pour renforcer la résilience du pays aux chocs futurs et augmenter la marge de manœuvre budgétaire disponible pour financer le développement des infrastructures et le capital humain, notamment les budgets et les dépenses alloués à l'enseignement technique et professionnel, afin de doter les futurs actifs des compétences pratiques nécessaires.

Guy-Gervais Kitina

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°151/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2023 en vue du contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville - République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 18 janvier 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 18 janvier 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement pour les propositions jugées conformes. YA

Yaoundé, 3^e NOV. 2023



Le Chef de Département,

TRIBUNE LIBRE

Transition écologique hors énergies fossiles : vers l'impératif climatique ?

Réunies du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, aux Emirats arabes unis, dans le cadre de la Cop28, les 197 Parties ont fait le bilan de l'objectif de réduction de 1,5 °C du réchauffement planétaire entre 2015 et 2030, en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et élaboré des nouvelles stratégies plus justes et équitables, sous le conflit d'intérêt qui oppose les lobbies des pays pollueurs aux pays victimes des pollutions depuis trente ans.

En effet, les émissions de gaz à effet de serre, responsables de 76% des pollutions anthropiques, ont augmenté de 58% entre 1990 et 2021, soit une moyenne annuelle de 56 contre 57 GtCO₂eq en 2022. Cette proportion étant deux fois moins importante que lors de la précédente décennie, les Parties estiment que l'objectif de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle sera atteint dès 2030 en :

1) accélérant la sortie des énergies fossiles, moyennant le triplement de la production de l'énergie nucléaire, des énergies renouvelables de 400 GW à 11 000 GW et le doublement de l'efficacité énergétique de 2 à 4% en portant le Fonds vert (2010) à 20,6 Mds \$ d'ici 2030. Ce fonds sera financé à 29,13 % par les Etats-Unis, 24,76% par le Royaume-Uni, 23,79% par l'Allemagne et 22,32% par la France ;

2) adaptant des actions plus robustes et plus rapides pour répondre à la multiplication des aléas climatiques extrêmes. Entre 1970 et 2021, plus de 12 000 catastrophes liées aux conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes ont entraîné des pertes économiques de 4 300 Mds \$, alors que plus de 3,6 Mds de personnes vivent maintenant dans les zones vulnérables (Agence météorologique des Nations unies (2023)) ;

3) accroissant le soutien financier aux pays en développement et en avançant sur la réorientation des flux financiers du climat vers un Fonds de compensations des pertes et dommages irréversibles liés au dérèglement climatique. Ce fonds qui est accueilli par la Banque mondiale est soumis à la bureaucratie onusienne des prêts à taux préférentiels. Il est doté de 448,8 millions \$ par an de promesses des pays pollueurs-contributeurs dont 32,38% proviennent de l'Union européenne, 22,28% des Emirats arabes unis, 22,28% de l'Allemagne, 16,87% du Royaume-Uni, 3,89% des Etats-Unis et 2,3% du Japon. S'y ajoutent les 360 millions \$ par an promis par les pays pollueurs-contributeurs depuis la Cop27. Ce fonds atteindra les 5 802 Mds \$ d'ici 2030.

Les pertes et préjudices climatiques étant estimés à 4 060 Mds \$ en 2030 et jusqu'à 1 700 Mds \$ en 2050, le fonds est bénéficiaire de 1 782 Mds \$ en 2030. Mais, en y ajoutant, le coût d'adaptation des pays en développement d'environ 300 Mds \$ et le coût d'atténuation de 5 900 Mds \$, le coût total du climat pour ces pays vulnérables non-pollueurs avoisine les 10 260 Mds \$. Soit un déficit de 4 458 Mds \$ qu'aucun pollueur-contributeur ne veut couvrir.

Si les Parties s'accordent maintenant que les pollueurs soient les payeurs des pertes et dommages climatiques irréversibles que leurs activités causent aux victimes, les promesses des réparations volontaires des pollueurs n'engagent que les victimes qui les croient. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2023) qui rapporte sur les progrès accomplis par les contributeurs dans la réalisation de l'objectif des 100 Mds \$ par an de promesses de financement, définis depuis treize ans pour l'atténuation et l'adaptation climatiques, indique que les engagements se sont élevés seulement à 80,4 Mds \$ en 2019 et à 83,3 Mds \$ en 2020, date butoir des pays contributeurs.

Selon l'organisation non gouvernementale One (2023), 343 Mds \$, avoisinant les deux tiers des engagements des financements climatiques recensés par l'OCDE entre 2013 et 2021, « n'ont jamais été déclarés comme décaissés » ou « n'étaient pas ou peu liés au climat ». Ces sommes proviennent des manipulations comptables des engagements des contributeurs, qui continuent à verser des subventions aux énergies fossiles jusqu'à 423 Mds \$ par an (PNUD, 2023). Les promesses non tenues des pollueurs contributeurs alimentent plus la crise climatique qu'elles ne la résolvent.

Ainsi, le conflit d'intérêt entre les pollueurs-contributeurs et les victimes-bénéficiaires du financement climat qui fait des nécessaires COP des chambres d'enregistrements des promesses rarement tenues ne peut être résolu que par l'impératif climatique. Ce dernier nécessite deux actions essentielles : la transformation des prêts des pays pollueurs en dons aux victimes climatiques et la promotion d'une taxe écologique frappant les subventions des états pollueurs aux énergies fossiles et d'une taxe du développement durable, prélevée sur le chiffre d'affaires des sociétés productrices des énergies polluantes.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestio

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La Halc reçoit des plaintes contre des responsables administratifs

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a indiqué que cette structure a reçu des plaintes diligentées contre des responsables administratifs. Celles-ci seront transférées aux juridictions compétentes.

« La Halc a reçu 53 plaintes, toutes diligentées contre des responsables administratifs ; 97 dénonciations recueillies à travers le numéro vert : 1023, mis en service depuis le mois d'août 2022 », a fait savoir le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption commémorée le 9 décembre de chaque année. Pour 2023, cette journée a été célébrée sur le thème « 20 ans de la convention des Nations unies contre la corruption : unissons le monde contre la corruption ».

Par ailleurs, la Halc a diligenté une trentaine d'enquêtes dans les administrations publiques et privées. « La Halc réunit actuellement les conditions idoines aux fins de procéder aux délibérations et publications des résultats obtenus en cette fin d'année 2023 », selon son président. L'ensemble des dossiers sera transmis aux autorités judiciaires compétentes, notamment pour les



Le président de la Halc lisant sa déclaration/Adiac

« La Halc réunit actuellement les conditions idoines aux fins de procéder aux délibérations et publications des résultats obtenus en cette fin d'année 2023 »

faits susceptibles de constituer des infractions de corruption, de concussion, de fraude et d'autres infractions assimilées. Cette saisine des autorités judiciaires et éventuellement la condamnation des auteurs des infractions de corruption et autres constituent une forte attente de la population, a reconnu le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo. Une attente exprimée lors des échanges interactifs réalisés pendant les campagnes de sensibilisation, a-t-il précisé. Il convient de rappeler qu'en trois ans d'existence, la Halc a parcouru l'ensemble du territoire national pour sensibiliser les cadres et agents des administrations publiques, des structures ciblées de la population active, de la communauté des affaires, de la société civile ainsi que la communauté éducative. Après cette étape de vulgarisation des textes et des missions de la structure, elle devrait passer aux actions concrètes.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT

Des échanges autour du projet d'électrification « Ignié 2021-2046 »

Une délégation du cabinet du ministère des Zones économiques spéciales (ZES) et de la diversification économique, conduite par Dieudonné Roch Massoyi Eteka, a eu, le week-end dernier, une séance de travail au siège de la société Tinda Cash SA.



Les deux parties en séance de travail/Adiac

La séance à laquelle ont pris part Ali Litho, chef de cabinet du ministre des ZES, et Daniel Nganga, conseiller au développement à la planification, a permis aux deux parties de passer en revue l'évolution du projet qui, selon leurs appréciations, connaît une progression.

Projet d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse, « Ignié 2021-2046 », dans sa mise en œuvre, contribuera annuellement à réaliser des économies de consommation de 50 mille tonnes en équivalent charbon ; à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 125 mille tonnes et à valoriser 180 mille tonnes de déchets ménagers.

Il jouera un rôle clé et positif dans la promotion du développement vert à faible émission de carbone et favorisera la pérennité économique, sociale et environnementale de la ZES d'Ignié.

La visite des locaux de la société Tinda cash y compris de ceux qui serviront de transfert d'argent a bouclé ladite séance de travail.

Gloria Imelda Lossele

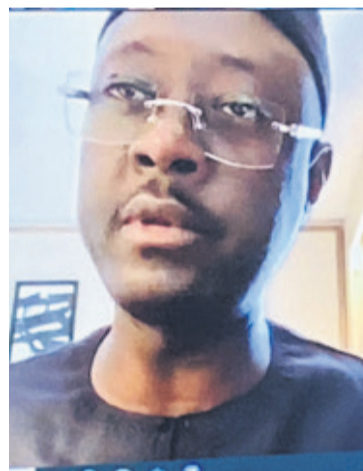
ZONE CÉMAC

La croissance économique stagne

Le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en 2023 connaît une nette régression à 2,2 %, contre 2,8% en 2022. Au plan sous-régional, d'après la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), cette baisse est principalement due au recul plus important de l'activité pétrolière, soit -2,7% en 2023, contre -0,7% en 2022.

L'évaluation de la situation économique dans la sous-région a été faite par le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale, lors de sa quatrième réunion virtuelle ordinaire, la dernière de l'année, tenue le 12 décembre. La rencontre a été une occasion pour le CPM d'examiner l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional.

Selon le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, l'année 2023 a été éprouvante pour l'économie mondiale en raison du choc inflationniste consécutif au conflit russo-ukrainien qui a entraîné le ralentissement de la demande et le durcissement des conditions financières mondiales. Une conjoncture qui, d'après lui, a eu une incidence sur le cadre macroéconomique de la Cémac. « Au niveau sous-régional, cela s'est remarqué selon nos prévisions par une croissance économique qui baisserait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023 du fait essentiellement du repli de l'activité pétrolière ; une inflation toujours persistante à 5,6 % en 2023 comme en 2022, succinctement au relèvement du prix du carburant dans cer-



Abbas Mahamat Tolli présidant la réunion par visioconférence/Adiac

tains pays de la sous-région ; un excédent du solde budgétaire qui diminuerait de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % du PIB en 2023 ; un déficit du compte courant qui représente 13,2 % du PIB en 2023 contre un excédent de 5,9 % du PIB en 2022 », a expliqué le gouverneur. La masse monétaire, quant à elle, connaît une augmentation de 9,2 % contre 13,5 % en 2020 et enfin une baisse des réserves de change de 4,95 mois d'importations des biens et services en 2022 à 4,12 en 2023, a poursuivi le gouverneur. S'agissant du taux de couverture extérieure de la monnaie, le CPM a indiqué qu'il reviendrait à 71 % contre

73 % l'année dernière. Au regard de ces évolutions, les communautés politiques monétaires ont décidé de maintenir inchangé l'ensemble des objectifs de politique monétaire, à savoir le taux d'intérêt des appels d'offres à 5 %, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,15 %, celui du taux de la facilité de dépôt à 0 %, et les coefficients de réserves obligatoires restent également inchangés à 7 % sur les exigibilités à vue et 4,5 % sur les exigibilités à terme.

Durant cette rencontre, le CPM a également analysé la stratégie actuelle de gestion de la liquidité dans la Cémac. Il a, à cet effet, autorisé la BEAC à émettre des bons sur des maturités comprises entre quatorze et vingt-huit jours afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution.

Enfin, la situation communautaire est tributaire du contexte international. Au plan international, l'activité économique mondiale devrait ralentir en raison des contre-performances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes.

G.I.L



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG))

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU COMPTABLE
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) comptable.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Sous l'autorité du Coordonnateur et sous la supervision et le contrôle direct du Spécialiste en gestion administrative, financière et comptable (SGAFC), le Comptable est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités du projet relatives aux finances et à la comptabilité. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres agents de l'UGP et des BSP.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO (sage compta ou autre).
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

CONGO-BANQUE MONDIALE

Un appui envisagé pour les infrastructures scolaires

« Le Congo est un pays essentiellement urbanisé. Dans nos échanges, le ministre a souligné la nécessité de construire un peu plus d'écoles à Brazzaville et à Pointe-Noire, villes dans lesquelles le ratio entre le nombre d'élèves et les salles de classe est élevé », a fait savoir la représentante de la Banque mondiale, Louise Pierrette Mvono, à l'issue de sa toute première rencontre avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.



La représentante de la Banque mondiale échangeant avec le ministre Jean Luc Mouthou/Adiac

Les deux personnalités ont, en effet, évoqué un nouveau projet dans le secteur de l'éducation après que les autres, dont le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), ont pris fin. Ce programme, selon Louise Pierrette Mvono, va aider non seulement à rééquilibrer ces ratios, mais aussi à apporter un appui particulier sur des questions d'apprentissage de la lecture, des mathématiques de base et des calculs. « *il y a de plus en plus de jeunes qui vont à l'école, malheureusement les résultats en termes d'apprentissage ne*

se font pas voir », a-t-elle constaté.

En rappel, dans le secteur de l'éducation, le projet financé par la Banque mondiale qui a pris fin en juin dernier est le Praased. Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de ce projet. Pendant la pandémie de covid-19, par exemple, il avait contribué à la mise en place de "l'École à domicile" ayant permis d'assurer la continuité pédagogique lors du confinement et d'éviter une année blanche.

Rominique Makaya

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

1444, un numéro d'écoute et d'orientation des victimes

La ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani, a inauguré, le 15 décembre à Brazzaville, le numéro 1444 du Centre d'écoute et d'orientation de lutte contre les violences faites à la femme.

Selon la ministre en charge des questions des femmes, l'externalisation de la ligne d'appel d'urgence gratuit anonyme : «1444» marque le début d'une nouvelle ère symbolisant la détermination du gouvernement à offrir une aide vitale, une écoute bienveillante et un soutien concret à toutes les femmes victimes de violences. Il s'agit notamment des femmes qui souffrent en silence et qui désirent au plus profond d'elles, « *de briser les chaînes de la peur et de la soumission en vue d'obtenir un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins.* »

« *Cet accompagnement s'impose à nous car il garantit une prise en charge efficace des victimes des violences, renforce la coordination entre les acteurs de lutte contre les violences faites aux femmes et fait avancer la lutte contre les violences. C'est une grande avancée en matière de lutte contre les violences faites aux femmes dans notre pays* », a précisé Inès Nefer Bertille Ingani, appelant à la dénonciation des auteurs pour un changement de mentalités.

En effet, la mise en place de ce dispositif de communication numérique remonte à 2018 à travers la signature d'une convention de partenariat relative à l'implémentation de ce numéro entre l'ensemble des parties prenantes, notamment les ministères en charge de la Promotion de la femme, de



La ministre Inès Nefer Bertille Ingani présentant le dispositif DR

l'Intérieur et des Télécommunications, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) ainsi que les opérateurs de la téléphonie exerçant en République du Congo. Le but étant de permettre aux femmes, à leurs parents ou aux témoins, de pouvoir dénoncer les auteurs et de recevoir une première assistance de la part du prestataire de service choisi à cet effet.

Le numéro 1444 était connecté à la plateforme 117 du commandement des forces de police de 2018 à ce jour. « *Cependant, les don-*

nées recueillies au 1444 étaient difficilement exploitables par le ministère dont j'ai la charge, car elles prenaient en compte la gestion des appels d'urgence de façon générale », a précisé la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme et de l'Economie informelle.

Ainsi pour un fonctionnement efficace du 1444, la gestion d'appel et licence est désormais confiée à la société Deli Computing Entreprise qui s'en chargera, entre autres, à écouter les femmes et

leur apporter un premier soutien ; les orienter vers les services de prise en charge ou des hébergements d'urgences ; les guider au cas où elles désirent porter plainte ; les orienter vers le programme national de lutte contre les violences faites aux femmes. « *Notre engagement ne doit pas s'arrêter à l'externalisation de la ligne «1444», mais doit se poursuivre par des campagnes de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire, dans les administrations pour briser les barrières du silence et de l'indif-*

férence en vue de lutter efficacement contre les violences faites aux femmes », a-t-elle rappelé, précisant que le numéro est lié aux services de police.

La ministre en charge des questions des femmes entend travailler avec son collègue de la santé afin d'ouvrir des relais au niveau des urgences des services de gynécologie, de pédiatrie et d'autres fréquentés par les femmes dans les hôpitaux. Le Centre d'écoute et d'orientation de lutte contre les violences faites à la femme est lancé grâce à l'appui financier de Catholic Relief Services ainsi que des appuis techniques du ministère en charge des Télécommunications, des sociétés de téléphonie mobile et de l'ARPCE ayant contribué à la mise en place de cette ligne.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre en charge des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, et du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu. Ce dernier s'est félicité du fait que le gouvernement vient d'introduire un mécanisme très concret dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Un mécanisme qui s'appuie sur la loi Mouebara visant la lutte contre les violences faites aux femmes afin d'éradiquer ce fléau qui a pris corps dans la société congolaise, surtout concernant les veuves.

Parfait Wilfried Douniama

NOS PROCHAINES FORMATIONS : Février à Avril 2024

ECIFORM-SERVICES organise à Brazzaville et à Pointe Noire à partir de Février 2024 des séminaires de formation au profit des entreprises et des administrations sur les thèmes :

- Secrétariat et assistantat
- Passation des marchés
- Management et leadership
- Audit et contrôle interne
- Rédaction administrative
- Management de la qualité
- Gestion de stocks et des achats
- Suivi-évaluation des projets

- Archivage des documents
- Gestion axée sur les résultats
- Gestion de la trésorerie
- GPEC
- SST et prévention incendie
- Budget-Programme
- Vente et prospection
- Supply chain Management

- Gestion du risque crédit
- Législation du travail
- Hygiène-Santé-Sécurité au travail
- Analyse financière
- Ms Excel : niveau avancé
- OUTLOOK : Perfectionnement
- Gestion des projet...

➔ Pour plus d'informations contactez nous : Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net

COP 28

Trente-huit pays rejoignent le défi de l'eau

Trente-huit pays, dont la République démocratique du Congo (RDC), donnent un coup de pouce à l'action climatique, en rejoignant la plus grande initiative mondiale de restauration et de protection de l'eau douce.

Dans le cadre d'une impulsion majeure aux efforts mondiaux visant à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses impacts de plus en plus graves sur les sociétés et les économies, trente-huit pays ont signé, le 10 décembre dernier, le défi de l'eau douce, qui paraît être la plus grande initiative mondiale visant à restaurer les rivières, les lacs et les zones humides dégradées et à protéger les écosystèmes d'eau douce vitaux.

Ces pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud ont été officiellement présentés lors d'un événement de haut niveau réunissant quinze ministres et organisé par la présidence de la COP28. Ils ont rejoint les six pays qui ont lancé l'initiative lors de la conférence des Nations unies sur l'eau 2023, à New York : la Colombie, la RDC, l'Équateur, le Gabon, le Mexique et la Zambie.

Les nouveaux pays signataires sont notamment « le Botswana, le Brésil, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada, le Chili, la République dominicaine, El Salvador, les Fidji, la France, la Finlande, le Gabon, l'Allemagne,

l'Irak, le Kenya, le Liberia, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Népal, les Pays-Bas, le Niger, la Norvège, le Pakistan, le Pérou, la République du Congo, le Sénégal, la Slovénie, l'Espagne, le Tadjikistan, la Tanzanie, les EAU, l'Ouganda, le Royaume-Uni, le Tchad et le Zimbabwe», a souligné ce communiqué.

Ils contiennent plus de 30 % des ressources renouvelables en eau douce de la planète et abritent près de 1,5 milliard d'habitants. Selon ce communiqué, en effet, le défi de l'eau douce vise à garantir que 300 000 km de rivières dégradées - soit l'équivalent de plus de sept fois le tour de la Terre - et 350 millions d'hectares de zones humides dégradées, soit une superficie supérieure à celle de l'Inde, soient restaurés d'ici à 2030, et que les écosystèmes intacts soient conservés.

Le document précise que les écosystèmes d'eau douce sains sont essentiels pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. «Ils sont considérés comme le fondement d'un avenir résistant à l'eau. Les tour-

bières constituent le plus grand réservoir de carbone terrestre au monde, tandis que les sédiments fluviaux déposés au fond de la mer peuvent également séquestrer de grandes quantités de carbone. Des plaines d'inondation connectées et des zones humides saines peuvent réduire l'impact des inondations extrêmes et renforcer la résilience face à des sécheresses de plus en plus fréquentes. Des mangroves florissantes - dont la plupart dépendent du flux de sédiments des rivières pour survivre - aident à protéger les communautés côtières contre les ondes de tempête. Les deltas densément peuplés et riches en agriculture dépendent également du flux d'eau, de nutriments et de sédiments des fleuves pour limiter l'intrusion d'eau salée, rester fertiles et se maintenir au-dessus de la montée des eaux», explique le communiqué. Défendu par la Colombie, la RDC, l'Équateur, le Gabon, le Mexique et la Zambie, le défi de l'eau douce est un résultat officiel de la COP28 dans le domaine de l'eau.

Lucien Dianzenza

L'ONU dénonce des investissements nuisibles à la nature

Près de 7000 milliards de dollars de financements soutiennent tous les ans des activités ayant un impact négatif sur la nature et alimentant directement le changement climatique, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Un rapport de l'ONU présenté lors de la COP28, à Dubaï, indique qu'environ 7000 milliards de dollars sont investis, soit trente fois le montant dépensé chaque année, pour des solutions fondées sur la nature. Le document du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) révèle également que malgré des décennies d'appels à la réduction des flux financiers vers les secteurs qui nuisent à certains des actifs les plus précieux de l'humanité, ces investissements représentent actuellement 7% du produit intérieur brut mondial. L'état des finances pour la nature publié cette année est le premier rapport de ce type à se concentrer sur ce que l'on appelle les « flux financiers négatifs pour la nature » et souligne l'urgence de répondre aux crises interconnectées du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la dégradation des terres. Le rapport souligne également le fait que ces investissements éclipsent le montant annuel investi dans des solutions fondées sur la nature, qui totalisait environ 200 milliards de dollars l'année dernière. Un montant stupéfiant de 5 milliards de dollars de ces flux financiers négatifs pour la nature provient du secteur privé, ce qui est 140 fois plus important que les investissements privés dans des solutions fondées sur la nature, et près de la moitié de cette somme provient de seulement cinq secteurs : la construction, les services d'électricité, l'immobilier, le pétrole et le gaz, ainsi que l'alimentation et le tabac. Les 1700 milliards de dollars restants sont dépensés par les gouvernements en subventions qui nuisent à la nature, soit dix fois le montant qu'ils dépensent en investissements favorables à la nature.

Une finance verte

L'un des partenaires du PNUE contribuant au rapport est Global Canopy, son directeur exécutif, Niki Mardas, a évoqué la lutte contre la déforestation, qui est « au cœur » de tout effort visant à atteindre le zéro net, mais seulement 20% des plus de 700 institutions financières qui ont pris des engagements très médiatisés en faveur de zéro net dans le cadre de l'Alliance financière de Glasgow « n'a pris aucune mesure contre la déforestation ». « La plus grande action que nous puissions entreprendre pour la nature, le climat et la population est la finance verte. Nous devons financer le vert, mais nous devons également verdir ces 7 000 milliards de dollars de financement. Sinon, nous serons toujours coincés dans cette boucle », a-t-il ajouté.

Inverser la tendance

Selon la cheffe de la branche Nature pour le climat du PNUE, Mirey Atallah, le rapport démontre que la crise climatique dépasse toujours les efforts visant à la contenir. Elle pense que la finance est « le principal catalyseur, et sans l'argent circulant dans la bonne direction, nous ne pouvons pas atteindre les objectifs que nous avons fixés ». Bien que le rapport fournisse des conclusions très décevantes, le PNUE souhaite utiliser les données pour montrer que l'argent utilisé pour nuire à la nature peut et doit être détourné pour avoir un impact positif et a souligné que la COP28 doit être un tournant. Selon elle, le sous-financement chronique des solutions fondées sur la nature n'est pas dû au manque de fonds, « c'est simplement que l'argent va dans la mauvaise direction ». Elle estime que convaincre les entreprises privées de faire les bons investissements nécessite de mettre en place les cadres juridiques nécessaires pour soutenir l'orientation des fonds vers des solutions positives pour la nature.

Noël Ndong



UBA
United Bank for Africa

Gagne comme jamais avec UBA Connect

Gagnez des bons d'achat de **100.000 FCFA** et plein d'autres lots en faisant vos transactions avec **UBA Connect***

*Offre valable pour les transactions à partir de 1 million et ce jusqu'au 31 décembre 2023

Scanner pour télécharger
La nouvelle application mobile UBA
ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le président du Sénat français s'entretient avec son homologue du Congo

À la mi-journée du 13 décembre, Gérard Larcher s'est entretenu avec la deuxième personnalité du Congo, Pierre Ngolo, en visite officielle en France, dans le cadre de la diplomatie et la coopération des institutions parlementaires des deux pays.

L'entretien entre les deux personnalités s'est tenu au siège du Sénat en présence de sénateurs français, de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, et d'une forte délégation congolaise. Durant près d'une heure, dans la grande tradition républicaine et dans leur rôle de sages, les deux hommes d'État ont eu un entretien particulièrement dense, a précisé Gérard Larcher, sur les « relations bilatérales mais aussi les récentes évolutions de l'actualité en Afrique ».

À l'issue de cet entretien, Pierre Ngolo et Gérard Larcher ont signé un protocole de coopération parlementaire qui contribuera à enrichir les liens entre les deux assemblées dans les prochaines années, en particulier sur le volet de la décentralisation et des relations de l'État avec les collectivités locales, la partie congolaise en ayant formulé de réelles attentes.

Face à la presse, Gérard Larcher a confié sa satisfaction de voir établir, au fur et à mesure, une

nouvelle forme de coopération avec la République du Congo qui joue un rôle important dans l'ensemble de la sous-région et du continent africain avec un président, Denis Sassou N'Gusso, qui est reconnu comme un sage, a-t-il confié, promettant aussi d'honorer l'invitation à se rendre au Congo comme l'en a prié le président du Sénat congolais.

De son côté, Pierre Ngolo a précisé qu'il a été le premier président du Sénat du Congo à se rendre au Sénat français, le 27 septembre 2018. Un an après, en 2019, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'association des Sénats d'Europe, le Sénat du Congo figurait parmi les six Sénats conviés d'Afrique.

À ce jour, il est heureux de constater que la volonté partagée avec son homologue français permet d'asseoir un partenariat solide et de promouvoir la coopération qui s'accomplit progressivement.

Du point de vue du devoir de mémoire, les deux hommes d'État ont tenu à rappeler que le



Pierre Ngolo reçu par son homologue Gérard Larcher/MANAdiac

Congo et la France ont une relation importante qui date depuis les moments difficiles de l'histoire de la France où Brazzaville a dû jouer le rôle de capitale de la France libre.

Pour Pierre Ngolo, c'est ce qui fait l'originalité et la force des relations entre les deux pays, expliquant que celles-ci sont

à consolider et à pérenniser. « Aujourd'hui, nous venons de prendre cet engagement des deux Sénats qui vont d'abord interagir afin d'établir une relation dynamique et, dans la foulée, accompagner les gouvernements et les chefs d'État ». En marge de cette rencontre, le président du Sénat et sa dé-

légation, accompagnés de Guillaume Chevrollier, président du groupe d'amitié France-Afrique centrale, Stéphane Demilly, président délégué pour le Congo au sein de ce groupe et de l'ambassadeur Rodolphe Adada, ont assisté, l'après-midi, à la séance publique.

Marie Alfred Ngoma

Des séances pratiques du Sénat congolais auprès des institutions françaises

À la quête de la connaissance du mécanisme de la décentralisation, la délégation de la chambre haute du Parlement du Congo a poursuivi sa mission en France par des séances de travail auprès de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat français et du Conseil économique, social et environnemental.

Le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, et sa délégation, en présence de l'ambassadeur Rodolphe Adada, ont effectué des séances de travail avec des représentants français en charge des questions concernant les collectivités territoriales et la décentralisation. Le 14 décembre, en appui des travaux pratiques déjà menés par le Sénat en France, la sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Françoise Gatel, présidente de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, personnalité centriste, succédant à Jean-Marie Bockel, a présenté et expliqué comment la structure dont elle est en charge informe le Sénat sur l'état de la décentralisation et sur toute question relative aux collectivités territoriales.

Dans son mot d'accueil, Françoise Gatel a salué la relation partenariale naissante entre le Sénat de la France et celui du Congo. Par la suite, son exposé s'est focalisé sur le programme de travail de sa délégation. L'un des axes est la défense du rôle des élus locaux face à un exécutif qui « n'a pas la culture des collectivités », tout en louant leur rôle de transformation de l'héritage de leur commune en levier d'avenir. Il s'agit de femmes et d'hommes de terrain sans risque d'être hors sol.



L'atelier d'échanges avec le Sénat de France, Paris le 14 décembre 2023/Fredy Mizelet by Flam Image

L'actualité de ce département, c'est le récent traitement de la question de la juste indemnisation des élus, un enjeu démocratique majeur, au cœur de l'engagement citoyen. C'est également la simplification des normes ayant abouti à la signature historique d'une charte d'engagements entre le Sénat et le gouvernement.

Elle a également parlé des contribuables qui ont parfois le sentiment d'un décalage entre les annonces de réforme et leur mise

en œuvre. C'est dans ce sens que le Sénat assure le dernier kilomètre auprès des usagers du service public, qu'il s'agisse de personnes physiques (citoyens français, ressortissants étrangers) ou morales (entreprises, associations) quant à l'accès aux biens et services publics, aux politiques publiques, à l'adaptation des politiques publiques à leurs destinataires et à la gestion des politiques publiques dans un souci d'efficacité.

Un exposé suivi avec attention

par la délégation congolaise et qui a permis au président Pierre Ngolo de faire constater la similitude d'approche des mécanismes administratifs à travers les douze départements au Congo. Comme la veille, lors de son entretien avec Gérard Larcher, il a réitéré sa volonté et formulé le vœu de pouvoir renforcer les capacités par la mise en place d'échanges de bonnes pratiques qui irrigueront les deux Sénats.

En seconde séance de travail de

la journée, la délégation congolaise s'est déportée au Conseil économique, social et environnemental, troisième assemblée constitutive de France. Sur place, Pierre Ngolo a été accueilli et s'est entretenu avec le président de la structure, Thierry Beaudet.

« Nous sommes l'Assemblée du premier mot », a confié son directeur. Dans les textes, le Conseil économique, social et environnemental est présenté comme étant un rouage essentiel à la démocratie en France. Il conseille le gouvernement et le Parlement, participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques dans ses champs de compétences.

Ayant eu, par le passé, des échanges avec Émilienne Raoul, actuelle présidente du Conseil économique, social et environnemental du Congo, Thierry Beaudet veut également travailler dans le sens du renforcement de la coopération entre son institution et le Sénat congolais, avec, à la clé, la mise en place des projets concrets.

La délégation congolaise a terminé sa mission de mi-décembre en France par ces échanges constructifs en appui desquels la concrétisation est assurée, a-t-on appris.

M.A.N.



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG))

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) Responsable en suivi évaluation.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le Responsable S&E (RSE) du Projet ProClimat est responsable de toutes les activités du Projet relatives au S&E. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre et les administrations publiques impliquées.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Responsable en suivi évaluation devra présenter le profil suivant :

- avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en management des projets, administration publique, statistique, ingénierie, sciences sociales, gestion ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en domaine de suivi et évaluation et de planification ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
- connaître le monde rural congolais ;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- avoir une bonne connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.);

-avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni confirme la tenue des élections générales le 20 décembre

Dans un communiqué du 14 décembre, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) confirme la tenue des élections générales, le 20 décembre. Les électeurs sont appelés à participer massivement à tous les scrutins.

Les bureaux de vote seront ouverts de 6 à 17 heures, heures locales. La Céni exhorte chaque électeur à se rendre à son bureau de vote, situé généralement au site ayant servi à son inscription. Des cartes dont les écrits sont effacés seront acceptées. Dans le souci de promouvoir l'inclusivité du processus électoral et de permettre à tous les Congolais en âge de voter d'exercer leur droit, la Céni a également décidé de faciliter l'opération aux électeurs régulièrement inscrits, à ceux dont les cartes sont devenues illisibles ainsi qu'à ceux les ayant perdues. Ces derniers, a souligné la Centrale électorale, sont priés de se rendre au site de vote situé à l'emplacement de leur centre d'inscription le jour du scrutin. «*Ils seront pris en charge, selon le cas, par le personnel de la Céni*», a-t-elle assuré.

Lors d'une réunion avec les parties prenantes au processus électoral, le président de la Céni, Denis Kadima, s'est montré plus qu'optimiste quant à la tenue de ces élections à la date prévue. Il a souligné la détermination de son institution à respecter le délai constitutionnel. «*Nous sommes à six jours des scrutins. Nous entendons beaucoup de choses dans les réseaux sociaux et dans les médias. La vérité est que la Céni ne ménage aucun effort pour tenir les élections à la date prévue, le 20 décembre. Nous encourageons tout le monde à se préparer et à venir participer à cet exercice qui est d'une plus grande importance*», a-t-il déclaré.

Notons qu'après avoir manifesté ses inquiétudes relatives au déploiement des kits électoraux dans différents centres de vote, la Centrale électorale a bénéficié d'un apport de la Monusco. La mission onusienne a, en effet, mis à sa disposition des avions afin de l'aider à acheminer son matériel dans tous les sites difficiles d'accès par la voie routière.

Lucien Dianzenza

L'opposition toujours en mode dispersé

Il n'y aura pas de candidat commun de l'opposition qui se présentera aux urnes, le 20 décembre, en ordre dispersé, comme autrefois en 2018. C'est, en tout cas, ce que renvoient les signaux actuels au regard du positionnement des uns et des autres.

À quelques encablures de la fin de la campagne électorale, le fameux candidat commun de l'opposition se fait toujours désirer. Les récents conciliabules de l'Afrique du Sud, où les représentants d'une frange des leaders de l'opposition s'étaient réunis, n'ont pas fait avancer la cause. Quand bien même le Programme commun en vue des élections du 20 décembre fut adopté par les délégués de Denis Mukwege, Moïse Katumbi, Delly Sesanga et Matata Ponyo (à l'exception de celui de Martin Fayulu), l'on est encore loin d'atteindre le bout du tunnel.

Ces opposants n'ont donc pas pu trouver de compromis pour se ranger derrière un seul candidat. Ce fût un mauvais présage qui prédispose l'opposition à un émiettement des voix. Une situation qui favoriserait le président sortant dans un scrutin à un seul tour où tout éparpillement des voix serait fatale pour l'opposition. Les choses s'étaient compliquées par la suite lorsque Moïse Katumbi a pu rallier à sa cause Matata, Kikuni, Diongo et Sessanga, au point d'imposer son leadership dans une plateforme où les jeux sont loin d'être clairs. En somme, Moïse Katumbi aura joué au forcing, au grand dam d'autres leaders de l'opposition qui estiment avoir été roulés dans la farine. Certains d'entre eux soupçonnent même le riche homme d'affaires d'avoir marchandé ces ralliements, moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes. Qu'à cela ne tienne. Une chose est sûre, c'est que la démarche amorcée en Afrique du Sud n'aura été qu'une perte de temps et d'énergie pour une opposition qui, visiblement, ne semble pas maîtriser les enjeux.

Outre Katumbi qui se présente comme le challenger principal au président sortant, le tandem Fayulu-Mukwege pourrait jouer les trouble-fêtes en fragilisant l'opposition s'il s'en tient à aller jusqu'au bout de la logique. Ce qui ferait pencher la balance du côté de Félix Tshisekedi. À quelques jours du scrutin, on risque de se retrouver avec une opposition à trois têtes : Katumbi-Fayulu-Mukwege, le reste des candidats étant considéré comme des menus fretins sans base électorale certaine. Dans une telle configuration électorale, il est clair que le chemin sera balisé afin que Félix Tshisekedi rempile pour un second mandat.

Alain Diasso

65 observateurs de l'UA arrivés à Kinshasa

Une délégation de soixante-cinq observateurs de l'Union africaine est arrivée le 13 décembre en République démocratique du Congo (RDC) pour observer les élections générales du 20 décembre.

La Mission d'observation électorale de l'Union africaine (MOEUA) séjournera en RDC jusqu'au 26 décembre. «*La MOEUA s'entretiendra avec les parties prenantes au processus et observera les derniers jours de la campagne et les opérations du vote. Sur la base de ses conclusions, la mission publiera sa déclaration préliminaire après le jour du scrutin* », indique un communiqué de l'UA.

Cette mission a pour objectifs, entre autres, de faire une évaluation impartiale et objective de la conduite des élections générales en RDC, conformément aux normes régionales, continentales et internationales en matière d'élections démocratiques. Elle va également contribuer à la bonne tenue d'élections, crédibles et pacifiques en vue de la consolidation de la gouvernance démocratique, de la paix et de la stabilité dans le pays, souligne l'UA. Enfin, les membres de la MOEUA vont formuler des recommandations en vue d'améliorer les processus électoraux futures et réaffirmer la solidarité et le soutien de l'UA.

Le 20 décembre, près de 44 millions d'électeurs, inscrits sur une centaine de millions d'habitants, sont appelés à élire leur président et à choisir parmi 25 832 candidats aux législatives, 44 110 candidats aux élections provinciales et 31 234 aux municipales. L'élection présidentielle opposera le chef de l'Etat sortant, Félix Tshisekedi, à vingt-cinq autres candidats. La campagne a officiellement démarré le 19 novembre. Si elle bat son plein dans la plupart des régions, l'Est du pays demeure confronté à

des défis «complexes», mais «surmontables», selon la cheffe de la mission onusienne dans le pays, Bintou Keita. Les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, en particulier, sont citées par les Nations unies comme des régions instables au niveau sécuritaire, social et humanitaire. A plusieurs reprises, des voix se sont élevées appelant au report de ces élections, mais les autorités de Kinshasa, parmi lesquelles le président Félix Tshisekedi, ont insisté sur leur organisation dans les délais prévus, en vue de rompre avec d'anciennes pratiques reportant les élections pour divers prétextes, parfois sanitaires, parfois sécuritaires, etc.

Crise humanitaire

La situation sécuritaire étant telle, la population civile quitte massivement ses terres et ses demeures en direction de régions plus paisibles et plus vivables. Les chiffres concernant les déplacements internes pour des raisons sécuritaires sont alarmants. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires, sur les 6,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 5,5 millions sont concentrées dans les trois provinces sus-indiquées. Plus de 500 000 personnes auraient fui leurs foyers, suite à la reprise des hostilités entre le M23 et les Forces armées congolaises depuis début octobre. Des déplacements massifs de la population qui contribueraient à l'aggravation des risques sanitaires comme l'amplification de maladies telles que la rougeole et le choléra mais aussi à l'amplification de violences, touchant le genre et l'exploitation sexuelle. «*Les inci-*

dences de violences ayant pour base le genre et l'exploitation sexuelle ont atteint des niveaux alarmants, avec plus de 90 000 cas documentés depuis le début de l'année, dont 39 000 dans le seul Nord-Kivu», indique le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. Le plan de réponse humanitaire pour 2023 demeure sous-financé, avec seulement 37,5 % des 2,25 milliards de dollars requis jusqu'à présent, selon ce Conseil de sécurité.

Elections malgré tout

Face à ce contexte, les autorités congolaises n'ont pas annoncé de mesures spéciales pour les zones en tension. Toutefois, la Commission électorale nationale indépendante a réitéré sa volonté d'organiser des «élections crédibles, inclusives, transparentes et apaisées», appelant les candidats «à la responsabilité et à la tolérance» et mettant tout en œuvre pour que les acquis démocratiques de 2018 soient renforcés en 2023. Certains candidats n'ont pas dissimulé leurs inquiétudes, pour autant, concernant d'éventuels fraudes, notamment après avoir relevé des irrégularités depuis l'enrôlement des électeurs, jusqu'au retrait des cartes d'électeur, par exemple au Masisi et au Rutshuru, territoires occupés en partie par le M23, et où nombreux Congolais n'ont pu être inscrits sur les listes électorales. Des acteurs de la société civile évoquent également des manquements d'ordre logistique, surmontables, certes, mais à condition que tout puisse rentrer dans l'ordre au plus vite, avant le 20 décembre.

Noël Ndong

De nombreux défis mais pas insurmontables

La République démocratique du Congo (RDC), où des élections générales sont prévues le 20 décembre, est confrontée à des défis nombreux et complexes mais loin d'être insurmontables, selon l'Organisation des Nations unies (ONU).

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, Bintou Keita, et cheffe de la Monusco, a déclaré devant le Conseil de sécurité : «*Nous sommes aujourd'hui à un tournant important des relations entre les Nations unies et la RDC, mais également à un moment important pour le pays lui-même. La RDC est en pleine période électorale, à neuf jours d'un scrutin présidentiel, législatif national et provincial, et également local* ».

Les Nations unies ont demandé, par ailleurs, un retrait accéléré, ordonné et responsable de la Mission. Selon elles, «*si les défis en RDC sont nombreux et complexes, ils sont loin d'être insurmontables* » et «*comme démontrent les débats actuels autour des élections générales, le peuple congolais nourrit une profonde aspiration à une gouvernance transparente et inclusive, aux réformes ainsi qu'à la responsabilité de ses dirigeants* ». Ajoutant : «*Ces aspirations et toutes les forces qui les animent ont fait preuve d'une*

grande résilience et méritent le plein soutien de la communauté internationale ». Elle a plaidé pour le renouvellement du mandat de la Monusco pour permettre «*de poursuivre cet effort conjoint, dans un esprit de respect mutuel et de confiance* ».

Elections générales : appui logistique de la Monusco

S'agissant des préparatifs des élections, Bintou Keita a indiqué qu'ils avancent bien, malgré d'importants défis logistiques, financiers et sécuritaires. Cinquante tonnes de matériel électoral ont jusqu'à présent été transportées vers diverses localités de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu. La validation de vingt-six candidats à la présidentielle par la Commission électorale nationale indépendante et la Cour constitutionnelle, dont deux candidates féminines, a été «*un signe tangible d'inclusivité, qui doit être apprécié et salué* », a-t-elle indiqué, notant néanmoins de sérieuses inquiétudes de l'opposition et la société civile quant à la publication des listes électorales et certaines

insuffisances, des intimidations et attaques misogynes physiques et verbales visant des femmes dirigeantes et candidates politiques pour décourager leur participation pleine et active à la vie publique.

Une situation détériorée dans le sud du Nord Kivu

L'envoyée de l'ONU a noté que l'Est du pays fait toujours face à une crise sécuritaire et humanitaire éprouvante pour sa population et à des tensions régionales persistantes, notamment suite à la reprise des hostilités entre les Forces armées congolaises et le groupe armé M23. Les tensions entre Kinshasa et Kigali restent également très vives et le risque d'une escalade militaire entre les deux pays demeure important, malgré les efforts régionaux et internationaux d'apaisement. En parallèle, la Communauté de développement de l'Afrique australe se prépare au déploiement, dans les semaines qui viennent, d'une nouvelle force, la SAMIRDC, qui devrait être dotée d'un mandat offensif.

N.Nd.

INTERVIEW

Tania Bishola : « Les découvertes de ces dernières années des vaccins contre le paludisme m'ont beaucoup marquée »

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC) et biologiste moléculaire de formation, Tania Bishola Tshitenge est actuellement chercheuse scientifique au sein de la multinationale allemande Bayer, active dans les secteurs pharmaceutique et agrochimique. Également professeure associée à l'Université de Kinshasa, elle est aussi co-fondatrice de l'Académie des sciences pour les jeunes en RDC (ASJ-RDC) ainsi que fondatrice et présidente de la Fondation Zoe-Liziba, une organisation non gouvernementale qui œuvre par le biais des orphelinats en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants orphelins et vulnérables. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa

(L.C.K.): En quoi consistent vos recherches actuelles au sein de Bayer ?

Tania Bishola (T.B.) : Mes projets de recherche au sein de la compagnie Bayer se concentrent sur le développement de nouvelles approches de séquençage (NGS, séquençage de la nouvelle génération) pour la transcriptomique chimique à l'échelle industrielle afin de comprendre les modes d'action des médicaments au niveau de l'ARN. En utilisant des approches de la transcriptomique standard et nouvelles, je soutiens des projets de la compagnie impliqués dans l'oncologie, la néphrologie, la thérapie génique pour comprendre les cibles d'action et la mise au point des médicaments. Je travaille également sur des projets de recherche visant à cibler l'ARN avec des molécules chimiques pour le développement de nouvelles thérapies pour le cancer et d'autres maladies.

L.C.K. : Quelle est l'importance de ces recherches pour un pays comme la RDC ?

T.B. : Pour un pays comme la RDC, qui a été très fragilisé par des décennies de guerres et conflits armés, et qui fait face à des épidémies très récurrentes, il y a une urgence permanente de développer des approches innovatrices pour le développement des vaccins et médicaments permettant non seulement de combattre les maladies infectieuses qui ravagent le pays, mais aussi de les prévenir. Ainsi, les connaissances acquises dans le domaine de l'ARN sont très importantes pour la mise au point des futurs vaccins et médicaments. Pour certaines maladies, il est toujours difficile de cibler les protéines de l'agent pathogène et l'ARN nous offre de nouvelles opportunités dans la lutte contre ces maladies.

L.C.K. : Vous êtes l'une des dix lauréates de l'initiative « Women in Africa (WIA) Young Leaders 2023 » et la première Congolaise à prendre part à ce programme. En quoi consiste-t-il et quelles sont vos attentes ?

T.B. : Le programme WIA Young Leaders est une des initiatives de l'organisation « Women in Africa » dont l'objectif est de soutenir et de mettre en lumière les jeunes femmes leaders africaines qui joueront un rôle majeur dans la révolution africaine et qui sont appelées à être des actrices emblématiques de la croissance économique de l'Afrique. Cette année marque la troisième édition de ce programme, développé en partenariat avec la marque Dior, la banque d'investissement Lazard en France, le premier acteur du numérique en Afrique Huawei Afrique du Nord, le cabinet d'audit et de conseil KPMG France et l'entreprise mondiale multi-énergies TotalEnergies.

Nous avons été au nombre de dix leaders à bénéficier d'un programme de formation sur mesure, axé sur le leadership féminin et les compétences de demain. Au cours

d'un voyage d'une semaine à Paris, en octobre, nous avons participé à plusieurs événements internationaux, qui nous ont permis d'accéder à un réseau professionnel de haut niveau, d'être formées sur des thématiques très importantes telles que la gouvernance, de rencontrer des experts dans différents secteurs et de bénéficier d'une grande visibilité. Tout au long de l'année 2024, nous continuerons à recevoir ces différentes formations et nous bénéficierons aussi d'un mentorat spécial qui nous permettra de nous développer dans notre carrière professionnelle.

L.C.K. : Quelles avancées espérez-vous dans votre domaine de recherche pour le futur ?

T.B. : Nous espérons trouver des nouvelles voies de thérapie génique pour certaines maladies incurables et que nous pourrions démontrer aussi que l'ARN offre une voie de cible pour le développement des médicaments et autres vaccins.

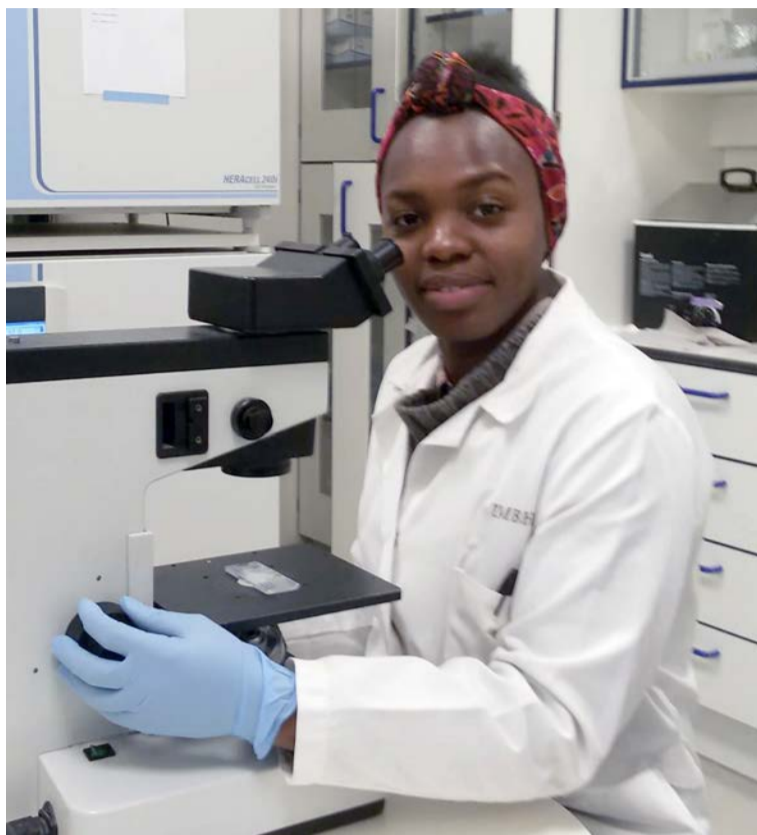
L.C.K. : Quelles sont les recherches ou les découvertes qui vous ont le plus marqué ces dernières années en Afrique, en général, et en RDC, en particulier ?

T.B. : Les découvertes qui m'ont le plus marqué sont les recherches faites en Afrique en collaboration avec l'Occident qui ont conduit au développement des vaccins contre le paludisme. Ces vaccins ont été récemment approuvés par l'Organisation mondiale de la santé et administrés dans plus de douze pays africains actuellement. Ces vaccins représentent vraiment une avancée majeure dans la lutte contre la malaria, une maladie très mortelle en Afrique, surtout pour les enfants de moins de 5 ans.

En RDC, je suis très impressionnée par le travail que le Pr Hyppolite Mavoko, de la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa, et son équipe effectuent pour mener des essais cliniques d'un vaccin contre Ebola dans les forêts tropicales reculées du pays. Ceci représente aussi une avancée énorme dans la recherche, d'autant plus qu'elle améliorerait la préparation aux épidémies d'Ebola en RDC. Et nous croyons que l'efficacité du vaccin réduirait la possibilité de contracter ce virus dans le futur.

L.C.K. : Pourquoi avoir co-fondé l'Académie des sciences pour les jeunes en RDC ?

T.B. : Mes amis et moi avions été animés par le désir de combler un vide qui existait dans notre pays. En effet, dans chaque pays, il existe une académie des sciences pour les jeunes chercheurs et ces académies sont affiliées à l'Académie mondiale des jeunes scientifiques (<https://globalyoungacademy.net/>). Nous croyons que cette académie sera une plateforme qui permettrait de promouvoir les interactions entre les jeunes scientifiques des disciplines diverses en vue de relever les défis nationaux et internationaux auxquels fait face notre société. C'est pour cette raison que nous



avons co-fondé l'Académie des sciences pour les Jeunes en RDC (ASJ-RDC). En effet, tel que le dit sa devise, « la science au service de la société », l'ASJ-RDC met un accent particulier sur le rapport entre le monde scientifique et le développement de la société.

L.C.K. : Quelle est son ambition et ses objectifs ?

T.B. : Ses objectifs sont de permettre aux jeunes scientifiques congolais de participer activement à l'identification des besoins de leurs communautés, à l'élaboration des politiques d'intervention pour subvenir à ces besoins et à la mise en œuvre de ces politiques à travers des actions concrètes, en collaboration avec les acteurs concernés ; de promouvoir la science en tant que carrière de choix pour les jeunes congolais, en servant de modèle et d'exemple à suivre, et en agissant pour la suppression des obstacles liés au genre, aux tribus ou groupes ethniques ; de renforcer la capacité de la recherche scientifique en RDC, en instaurant la science en tant que moteur du développement économique et en participant aux programmes d'échange entre scientifiques d'institutions tant nationales qu'internationales ; d'encourager le développement des approches novatrices, pour la résolution des problèmes d'importance nationale et internationale, en collaboration avec le réseau mondial des académies nationales des jeunes des divers pays ainsi que l'académie mondiale des jeunes; d'attirer l'intérêt du gouvernement, des fondations de recherche et autres organisations philanthropiques à investir dans des projets de recherche.

L.C.K. : Quelles sont les activités qui y sont menées ?

T.B. : Les principales activités qui y sont menées sont les conférences internationales et sessions plénières au sein des universités du pays pour promouvoir la science, discuter des différentes filières présentes dans les sciences, informer la commu-

nauté scientifique des nouvelles avancées et découvertes scientifiques et encourager les étudiants à opter pour la science comme carrière de choix ; les journées scientifiques organisées dans les écoles au sein du pays pendant lesquelles nous faisons des démonstrations de laboratoire, nous réveillons la curiosité des élèves sur les sujets scientifiques, nous essayons de démystifier la science et démontrons l'utilité de la science face aux problèmes de la société ; les cérémonies de remise de prix aux meilleurs étudiants de certaines facultés dans certaines universités du pays; les interventions des membres de l'académie dans les émissions organisées par certaines chaînes télévisées pour informer la société de l'utilité de la science et des nouvelles avancées scientifiques ; la participation des membres de l'académie aux conférences internationales organisées par les académies des sciences des autres pays africains et celles organisées par l'académie mondiale des jeunes scientifiques ; la sélection des membres effectifs de l'académie qui se fait annuellement après appel à nomination et évaluation par un comité international composé des membres des académies des sciences des autres pays africains.

L.C.K. : Il existe très peu de figures scientifiques féminines médiatisées en Afrique et en RDC. Quelle pourrait en être la raison ?

T.B. : C'est d'abord lié à la faible représentation des femmes dans le domaine scientifique. En Afrique, selon un rapport de l'Unesco, seuls 30% des chercheurs sont femmes et, dans les domaines STEM, elles sont souvent moins payées et publient moins. Souvent, la plupart ne progressent pas autant dans leur carrière que leurs homologues masculins, à cause de différents défis auxquels elles font face. Aussi, comme j'ai déjà mentionné, parmi les défis auxquels les femmes scientifiques font face, elles ne bénéficient pas très souvent des retombées de leurs découvertes, le

prestige de leurs travaux revenant souvent à leurs collègues masculins, et ceci réduit leur médiatisation puisqu'elles sont oubliées et minimisées.

Pour celles qui émergent néanmoins dans le domaine scientifique, soit elles n'ont pas eu assez d'opportunités médiatiques pour mettre en lumière leurs recherches, soit certaines d'entre elles sont aussi très timides et n'aiment pas être mises en lumière par les médias.

L.C.K. : Qui est votre modèle dans le domaine scientifique ?

T.B. : J'ai plusieurs modèles dans le domaine scientifique, mais je ne citerai ici que trois, à savoir la Pr Christine Clayton, qui a été la superviseuse de ma thèse de doctorat, et la Pr Nina Papavasiliou qui en a été la co-superviseuse. Les deux ne m'ont pas seulement encadrée, mais elles m'ont aussi initiée à l'esprit critique, à la précision, à l'excellence et à la délicatesse dans la recherche scientifique. Elles représentent pour moi un exemple de passion pour la recherche, exemple d'excellence, de persévérance et de patience. Un autre modèle pour moi est la Congolaise Francine Ntouni, qui ne cesse de m'inspirer par la qualité de ses recherches scientifiques, son courage, sa persévérance malgré tous les défis en Afrique, son esprit collaborateur et son leadership très passionnant.

L.C.K. : Quels sont vos objectifs pour les prochaines années ?

T.B. : J'ai beaucoup d'objectifs pour les prochaines années. Mais, les plus prioritaires sont la mise en place d'un laboratoire de biochimie et biologie moléculaire au sein de l'Université de Kinshasa qui me permettra de commencer mes propres recherches dans le domaine de la biologie de l'ARN appliquée aux maladies infectieuses, de constituer mon équipe de travail et de former la prochaine génération de chercheurs scientifiques.

Au sein de l'Académie des sciences pour les jeunes en RDC, nous aimerions organiser, dans les prochaines années, des conférences internationales dans lesquelles les membres des autres académies des pays africains seront invités ainsi que les jeunes congolais scientifiques qui évoluent dans la diaspora. Ensemble, avec les académies des jeunes scientifiques des autres pays africains, nous sommes en train de mettre au point une Académie pour les jeunes scientifiques d'Afrique. Nous croyons que cette plateforme augmentera les interactions entre jeunes chercheurs africains et permettra de discuter des problèmes majeurs communs à la société africaine.

Dans le cadre de ma Fondation Zoe-Liziba, nous comptons, dans les prochaines années, créer un centre de formation et/ou une école pour les enfants vulnérables, leur permettant d'acquérir des connaissances qui leur permettront d'être utiles pour la société.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

FOIRE DU LIVRE DE BRAZZAVILLE

La première édition a vécu

Sous la tutelle du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Brazzaville a accueilli, du 12 au 15 décembre, la première édition de la Foire du livre (Folib) consacrée à la célébration des métiers du livre.

Organisée dans le cadre de la commémoration des 70 ans de la naissance de la littérature congolaise avec comme pionnier l'écrivain Jean Malonga, la première édition de la Folib est une marque de reconnaissance vis-à-vis des professionnels de la chaîne du livre, résolument engagés pour donner une vie à ce secteur d'activité. « Nous célébrons ces différents métiers et la place qu'ils occupent aussi bien dans nos vies que dans le développement culturel de notre pays », a indiqué la ministre l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, à l'ouverture de la foire du livre.

En effet, fortes de la densité et de la production littéraire, ces retrouvailles de portée historique et culturelle rendent un hommage particulier aux producteurs des œuvres de l'esprit qui contribuent à porter haut le flambeau de la littérature congolaise au-delà des frontières.



La photo de famille des officiels à l'ouverture de la foire du livre./DR

Regroupant plusieurs auteurs dont de grands noms de la diaspora, la Folib vise à promouvoir dans toutes ces formes le livre comme instrument de partage et d'actualisation des savoirs, et pivot de l'économie dans son ensemble.

« Promouvoir le livre signifie aussi lutter contre la pau-

vreté, dans le cadre d'une bataille stratégique d'intérêt général qui ne concerne pas seulement les spécialistes, mais tous ceux qui travaillent à la construction d'un monde plus ouvert et plus solidaire », a pour sa part rappelé le directeur de la Folib, le Pr Beliarmin Etienne Iloki.

Ainsi, au regard de la place du livre jugée encore faible en République du Congo, en dépit de la visibilité qu'offrent les écrivains au niveau international, la première édition de cette rencontre littéraire se considère comme un point de départ d'actions ambitieuses à mener en vue du développement de ce secteur.

Rythmée par des échanges autour de panels portant sur l'actualité littéraire, l'imaginaire et la création, l'avenir et les actions politiques à développer pour une meilleure promotion du livre au Congo, la Folib est aussi un grand rendez-vous du commerce du livre dans les stands installés sur les lieux parmi lesquels figure en bonne place la Librairie Les Manguiers représentée par sa responsable, Emilie Eyala.

A travers cette première édition, les organisateurs se fixent plusieurs objectifs. Il s'agit, entre autres, de convaincre les décideurs du potentiel économique des industries culturelles afin de les intégrer aux stratégies de développement ; de renforcer le rôle du secteur privé ; de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de production des biens culturels et de promouvoir l'organisation et la protection des créateurs.

Guy-Gervais Kitina

PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE 2024

Les 10 romans finalistes

Réunis le 7 décembre dernier en visioconférence, les représentants des six comités de lecture du Prix des cinq continents de la Francophonie ont procédé à la sélection de dix ouvrages sur les 226 reçus lors de cette édition.

Selon les comités, « cette riche moisson témoigne des potentiels pluriels de la langue française, capable de traduire avec vitalité les vibrations des sociétés anciennes et actuelles ». Les comités, dont Culture Elongo représenté par Omer Massoumou, ont salué « la maîtrise des auteurs et autrices à subtilement tisser des cultures entre elles ».

Après échanges et discussions, dix œuvres ont été sélectionnées :

La musique déréglée du monde de Karim Akouche (Canada - Québec), éditions Druide (Canada-Québec)

Ainsi pleurent nos hommes de Dominique Celis (Belgique - Rwanda), éditions Philippe Rey (France)

Ce que je sais de toi d'Eric Chacour (Canada-Québec - Egypte), éditions Alto (Canada-Québec)

La prophétie de Dali de Balla Fofana (France - Mali), éditions Grasset et Fasquelle (France)

Rives d'où je vous veille de Jean Baptiste Lanne (France), éditions Présence africaine (France)

Evocation d'un mémorial à Venise de Khalid Lyamlahe (Maroc), éditions Présence africaine (France)

Peine des Faunes de Annie Lulu (Congo - Roumanie), éditions Julliard (France)

Chocolaté de Samy Manga (Cameroun), éditions Eco-société (Canada-Québec)

Une somme humaine de Makenzy Orcel (Haïti), éditions Rivages (France)

Les marins ne savent pas nager de Dominique Scali (Canada-Québec), éditions La Peuplade (Canada-Québec)

Le jury du Prix des cinq continents désignera le lauréat en février 2024 tandis



que la remise du Prix se fera durant le mois de mars, en marge de la Journée internationale de la Francophonie. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) assurera ensuite sa promotion sur la scène littéraire internationale durant une année entière.

Les six comités de lecture : l'Association Passa Porta (Belgique), l'Association



Culture Elongo (République du Congo), le Camp littéraire Félix (Québec), l'Association des écrivains du Sénégal, l'Association du Prix du jeune écrivain de langue française (France) et le comité de lecture du Vietnam.

L'OIF compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

www.francophonie.org

Julia Ndeko

COOPÉRATION CULTURELLE CONGO-RUSSIE

Le diplomate russe

Gueorguy Tchepic fait ses adieux à Lydie Pongault

Après de nombreux projets menés à bien dans le but de dynamiser la coopération culturelle entre le Congo et la Russie, le diplomate russe Gueorguy Tchepic est venu faire ses adieux le 13 décembre à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault. Avant son départ du Congo, le diplomate russe a rappelé le succès de la semaine culturelle de la Russie au Congo et a tenu à assurer que des pages meilleures de l'histoire culturelle entre les deux pays s'écriront en lettre d'or et que son successeur fera feu de tout bois pour réaliser les projets en cours d'exécution dans le domaine culturel.

J.Nd.



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG))

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SECURITE ALIMENTAIRE
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un Spécialiste en sécurité alimentaire.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat est responsable de la mise en œuvre de toutes les activités du Projet dans le cadre de la Composante 6, de la sous composante 3.4 et au renforcement de la coordination interinstitutionnelle en matière de suivi de la sécurité alimentaire et des risques climatiques de manière faciliter l'émission d'alertes précoces et la prise de mesures suffisamment tôt et à réduire au minimum les coûts des futures crises de sécurité alimentaire. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat doit avoir :

- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences alimentaires, sciences agronomiques, développement rural, ou équivalent ;
- avoir une expérience pertinente (au moins 5 ans) des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments,
- avoir une expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments, ainsi que des intervention d'urgence en situation de crise alimentaire ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- avoir de bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et de l'internet ;
- avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures de la Banque mondiale ou d'autres Partenaires techniques et financiers du Congo ;

- avoir de bonnes connaissances sur la réglementation nationale sur la qualité des aliments, la nutrition et le codex Alimentarius
- avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.
- avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- La connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutuba) constitue un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

La plateforme VBG sensibilise le public

Une conférence-débat sur la connaissance de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les pistes menant vers l'autonomisation de la femme a été organisée, le 10 décembre, à l'esplanade de la mairie centrale de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. La modération a été assurée par Bernadette Bephangayahou, présidente de l'organisation non gouvernementale Solidarité, disponibilité et œuvres sociales (Sodios), coordonnatrice de la plateforme Violences ayant pour base le genre (VBG).



Les membres de la plateforme VBG/DR

Tendance Bongat Vouenzolo, procureur de la République près le tribunal administratif de Pointe-Noire, a entretenu l'auditoire sur la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 10 décembre 1948, à Paris. Un texte qui précise les droits fondamentaux de l'homme. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, précise l'article 1 de la Déclaration. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés sans discrimination aucune, dit l'article 2. La Déclaration universelle des droits de l'homme est le texte fondamental de toutes les dis-

positions constitutionnelles des pays, a-t-elle indiqué. Le Congo en fait partie. Des mécanismes et des institutions de la République sont créés pour la faire respecter, a-t-elle ajouté. En exposant sur l'autonomisation de la femme, Régine Goma, coordinatrice des organisations de la société civile à Pointe-Noire, a dit que l'autonomisation n'est pas seulement économique en permettant à la femme de s'assumer financièrement ou économiquement mais elle est aussi sociale parce que la femme devrait avoir sa place dans les instances dirigeantes du pays, par exemple. Pour elle, le temps où l'on décide à la place de la femme est révolu.

Cette dernière a aussi son mot à dire et c'est en cela qu'elle se fera respecter en privilégiant le dialogue ou la concertation dans sa vie familiale.

La causerie-débat a pris fin par la restitution de Mouemeth Ella Ngono, magistrate, conseillère à la Cour d'appel de Pointe-Noire, des seize jours d'activisme lancés le 25 novembre lors de la Journée internationale de lutte contre les violences ayant pour base le genre. Ainsi, pendant deux semaines, la plateforme VBG a sillonné les quartiers, les mairies d'arrondissements et autres lieux de rassemblement pour sensibiliser aux actions pour la prévention, à la masculinité positive pour l'harmonie des familles, aux réponses aux violences faites à l'égard des femmes et des filles, à l'autonomisation de la femme. La loi Mouebara n° 19-2022, du 4 mai 2022, portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo, a ainsi été expliquée au public. En effet, cette loi vise à donner une réponse pluridisciplinaire aux violences faites aux femmes et aux filles (violence conjugale, abus sexuel, harcèlement sexuel, rites dégradants du veuvage, mariage forcé...). La conjugaison d'efforts par tous est la seule alternative pour prévenir et vaincre le phénomène de violences sur la femme et la fille.

Hervé Brice Mampouya

IN MEMORIAM



17 décembre 1998 - 17 décembre 2023

Il y a 25 ans que Jean Charles Vouama a été rappelé dans la maison de l'Éternel. Charles Immaculée Vouama remercie tous ceux qui l'ont connu de partager leur espérance en celui qui les rassemble au-delà de la mort. Vous avez prié et vous nous avez soutenus par des paroles et attentions réconfortantes. Puisse le Seigneur vous bénir.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le match de la dernière chance pour les Diablotins

Les Diables noirs vont recevoir, le 20 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Marocains de la Renaissance sportive de Berkane, en match comptant pour la 4e journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.



Les Diables noirs dos au mur/Adiac

Un match retour de tous les dangers pour le représentant congolais dont le compteur reste bloqué à zéro point après trois défaites d'affilée. Bien que n'ayant pas pris un départ idéal, les Diables noirs ne sont pas encore mathématiquement éliminés. Le nul vierge concédé par le Stade malien, sur le terrain de Sekhukhune d'Afrique du Sud, a fait de telle sorte qu'ils ne soient qu'à quatre points de la deuxième place qualificative pour les quarts de finale. Les Diablotins doivent donc trouver la bonne formule pour l'emporter à tout prix et se donner les moyens de jouer leurs chances à fond afin d'inverser la tendance. Devant le leader du groupe D, la tâche ne sera pas facile. Déjà au match aller, les Marocains l'avaient emporté sur un score de 2-0. A Brazzaville, ils vont élever leur niveau de jeu, sachant n'être qu'à un point d'une qualification pour la première étape des matches à élimination directe. La RS Berkane est une équipe qui sait voyager. Elle l'a encore prouvé lors de la deuxième journée, en allant s'imposer à Bamako devant le Stade malien, 2-1.

Les Diables noirs, quant à eux, restent sur une défaite à domicile, 1-3, face au Stade malien. Le bilan de la première phase de la compétition est de trois défaites, sept buts encaissés contre deux marqués. Ce qui ne plaide pas en leur faveur. Il faut faire preuve de beaucoup de courage et de volonté pour redresser la barre. Un sursaut d'orgueil est donc attendu car même le match nul ne sera pas à leur avantage.

James Golden Eloué

PRIX DÉCOUVERTES RFI

La Congolaise Jessy B lauréate 2023

La rappeuse congolaise a été choisie par un jury de professionnels sous la direction du rappeur français, Black M. Elle succède à la Malienne Black AD.

Jessica Diatsona Biggerman alias Jessy B, 21 ans, a entamé sa carrière en 2019 et est d'ores et déjà un phénomène en Afrique centrale, multi récompensée et louée pour son talent multiforme. C'est son père rappeur, le DJ King Biggerman, qui l'a initiée très tôt à la musique. Dès 5 ans, elle l'accompagne dans ses tournées, en coulisse et parfois même sur scène. A 17 ans, elle commence sa carrière en signant sur le label ColorOptic Studios de Brazzaville. Son premier titre Joli bébé lui vaut un début de notoriété, confortée par un prix aux «Scènes Tremplin Mboté HipHop», en 2019. L'année suivante, elle est élue révélation féminine au Brazza Best Awards. Viennent ensuite les freestyles intitulés «PRC». Des titres comme Je m'en fous, Ouais je le sais, Ca va aller, Moi aussi, Avec toi, Ne doute pas. Elle est rapidement repérée par le public congolais mais aussi à travers l'Afrique centrale et dans la diaspora.

Son talent attire aussi les regards des rappeurs francophones, dont celui de Booba qui ne cache pas son admiration pour sa voix puissante et lourde, son flow puissant et ses textes taillés au couteau. Jessy B devient en quelques années la voix du rap féminin congolais. Sur scène, son charisme et son sens de la chorégraphie font merveille. La Congolaise hypnotise son public. Derrière elle, son père est devenu l'arrangeur de ses titres et le manager de sa carrière. Une affaire de famille, de transmission entre elle et son complice de toujours, avec qui elle compte fêter aujourd'hui son prix. Nouveau jalon d'une carrière qui s'annonce aussi percutante que ses chansons.

Black M, le président du jury, tout en saluant le niveau des autres candidats, a expliqué que son choix s'était tout naturellement porté vers la rappeuse congolaise. «Dès qu'on la regarde, qu'on entend sa voix, elle nous hypnotise. Elle est très charismatique», a-t-il assuré, l'invitant à tourner un featuring avec lui, lors d'une prochaine venue au Congo. «Ne lâche rien, tu es trop forte!», l'a-t-il encouragé.

Jessy B et le président du jury Black M seront ce 13 décembre dans l'émission «Couleurs Tropicales» sur RFI. Jessy B, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023 - RFI Musique

D'après RFI

GRANDE SOCIÉTÉ DE LA PLACE

RECHERCHE UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRO-MÉCANIQUE

- BAC+5 SOUHAITE
- 5ANS EXPERIENCE SOUHAITEE
- UNE FORMATION OU EXPERIENCE
- DANS LE DOMAINE DES COMPRESSEURS SERAIT UN ATOUT

DEPÔT DES DOSSIERS LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE.

Contact : 06920 22 22

MARCHÉ DES CÉRÉALES

La Russie et ses potentialités agroindustrielles

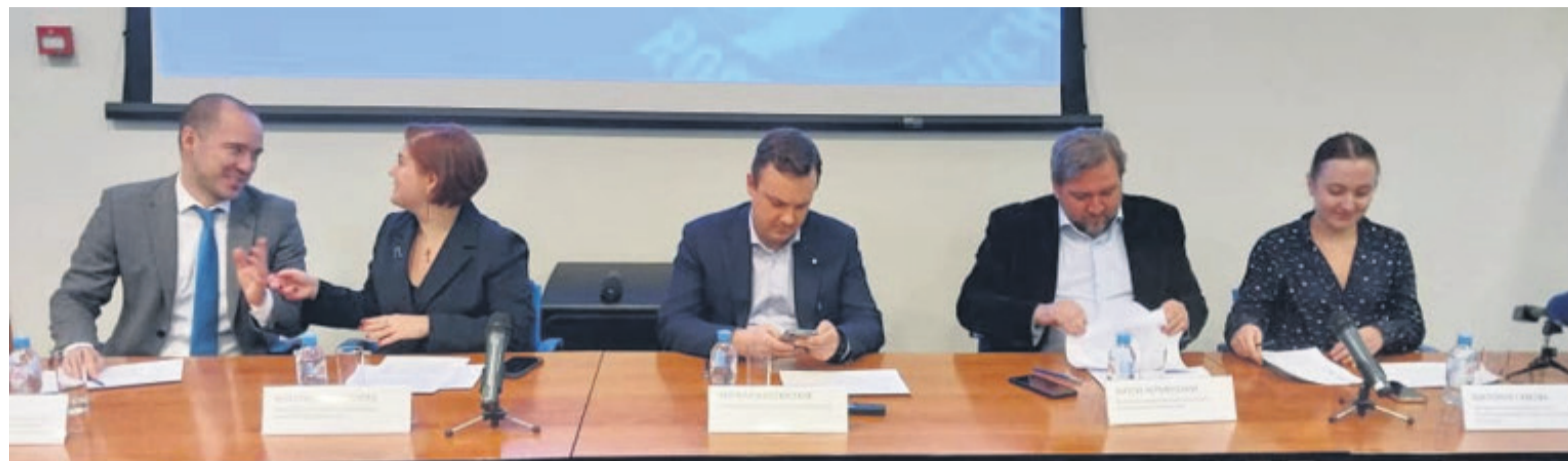
Un fort taux de croissance agricole doublé d'une maîtrise de la chaîne de production des équipements spécialisés, sous sanctions, la Russie adapte son économie à un environnement international complexe. Et reste préoccupée par l'absence de compromis sur la question de l'approvisionnement du marché mondial des céréales, primordiale à ses yeux, pour surmonter le défi de la sécurité alimentaire.

A un groupe de médias africains et du Proche-Orient (1) qu'elles ont associé aux journées « portes ouvertes » des entreprises de pointe de leur pays en matière de fourniture de services, de recherche et développement, les équipes russes ont voulu partager l'expérience qui en fait dans ce domaine un acteur important sur l'échiquier international. La série de visites organisées du 11 au 15 décembre dans les villes de Moscou, Saint-Petersbourg et Novorossiysk, avec une escale à Sotchi, a consisté à montrer l'intérêt de ce pays dans la diversification de ses partenaires.

Le 11 décembre, dans une capitale russe battue par un hiver grêlant, le bal est ouvert par une demi-douzaine d'experts dont Anastasia Likhacheva, doyenne de la Faculté d'économie et de politique de l'Université nationale de recherche, et Anton Chermensky, chef du département de la politique d'information de Rossotrudnitchestvo. Ils admettent d'entrée de jeu faire leurs premiers pas dans la mission d'exposer sur les atouts de leur pays dans un cadre interactif, et promettent de ne pas en rester là. En dépit de cet aveu de politesse, les chiffres qu'ils dévoilent apportent l'explication : la part de la Fédération de Russie dans la fourniture des céréales à l'échelle mondiale est de 20 à 30%. Cette année, la production des céréales est en hausse de 2,5% portant le disponible à l'exportation des milliers de tonnes supplémentaires.

Équilibrer les intérêts des Etats

Une offre exceptionnelle autant que l'est, confessent-ils, la demande exprimée par plus de vingt pays, dont pour le compte de l'Afrique le Burkina Faso, le Zimbabwe, le Mali, la Centrafrique et l'Erythrée, concernés par la livraison en cours de plus de 200 000 tonnes de céréales. Pour les orateurs, l'absence de convergence de vues entre les pays constitue un obstacle majeur à la régulation du marché des approvisionnements. « En 2022, le monde a produit 2% de produits en plus, mais il



Les experts lors de la réunion avec les journalistes Adiac

ya 10% de personnes affamées en plus », regrette l'universitaire, pour qui il est fondamental de « trouver un équilibre entre les intérêts des Etats, de la société et des entreprises ».

Tous répètent en chœur que l'Afrique est une région « clé » et devrait profiter des opportunités présentes dans plusieurs domaines. La sécurité alimentaire, notent-ils, est « un sujet vaste ; elle concerne aussi la formation des cadres, la construction des infrastructures, l'adoption des politiques communes de développement », plaident-ils.

Des partenariats fiables

Convaincue que beaucoup produire est synonyme de vendre davantage, la Russie, dont l'accès au marché occidental est entravé par les sanctions prononcées à son égard en rapport avec la guerre en Ukraine, explore d'autres débouchés. Considérant comme « stables » ses liens avec les pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants), elle mise aussi sur ses partenaires de la plateforme BRICS+, consolide ses relations avec les pays arabes et considère l'Afrique comme ce marché en devenir dans lequel elle entend s'investir à fond. Au continent de savoir comment s'y prendre en privilégiant la politique du « gagnant-gagnant ». Coordinatrice de la direction de l'exploitation des machines spécialisées, Viktoria Ga-

movia explique, par ailleurs, qu'après le départ des entreprises étrangères, l'industrie nationale a réalisé des progrès en termes d'innovation et de standardisation de ses produits. Elle loue en passant les échanges en augmentation avec plusieurs pays africains parmi lesquels l'Égypte, l'Éthiopie, le Maroc, l'Angola, l'Algérie, l'Afrique du Sud.

L'outil de production

A l'entrée de l'usine de fabrication des machines agricoles de Saint-Petersbourg, la deuxième ville de Russie, trône un char posé sur un socle. « Un symbole célébrant les soldats qui se sont dévoués pour la patrie », assure Olga Titova, notre interprète à l'accent éprouvé. Fondée il y a deux-cents ans, Petersburg Tractor Plant était à l'origine un fournisseur de canons à l'usage des forces armées du pays. Depuis, elle a fait sa mue et son directeur de la formation, qui ne souhaite pas commenter le volet matériel militaire de sa société (qu'elle n'a peut-être pas abandonné), en est fier.

En 2022, explique Alexandre Sokolov, « l'usine a sorti de ses ateliers 4300 tracteurs et Caterpillar destinés au marché intérieur et à l'export ». Il évoque le départ d'un partenaire européen, Mercedes, et son remplacement par un autre « étranger » qui travaille en symbiose avec deux partenaires russes. Soixante-dix-sept concessionnaires à travers le monde, ajoute-t-il,

pour l'achat de ces équipements avec service après-vente. Quand on lui demande l'effet des sanctions contre Petersburg Tractor Plant, il explique qu'elles n'ont pas empêché son entreprise de progresser. Même sérénité chez l'opérateur Taurus-Phoenix, une usine de fabrication des intrants agricoles de tous types et de packaging ; et auparavant à Moscou dans la vaste enceinte du centre de Skolskovo, encore appelé « la Silicon Valley russe » où opèrent des équipes de recherche et développement en sciences et technologies. Lancé en 2009, il est considéré comme le principal parc d'innovations du pays.

A Novorossiysk, ville portuaire en mer noire, plus de 2 800 km à l'Est de Moscou, se trouve le point de dispatching des fameuses céréales produites dans le pays. Construite en 1893 sur une surface de 14,5 ha, la capacité de stockage de la société des céréales unie de Russie est d'environ 250 000 tonnes. A partir de cette plaque tournante gigantesque, les navires chargés du produit prennent la direction des pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique, commente Evgueny Sutchenko, le directeur général adjoint de l'entreprise spécialisée dans la prestation de service.

Quel message ?

En dépit d'un contexte international marqué par l'apparition de nouveaux murs dans les relations internationales,

son isolement sur la scène occidentale incite Moscou à explorer de nouvelles opportunités de partenariats. En comptant pour cela sur sa propre expertise, et sur ce que l'on appelle ici les pays « amis », expression qui revient dans le langage des officiels russes pour les distinguer de ceux qui ne le sont pas ou plus pour diverses raisons. Sa position stratégique, sa place de tête sur le marché mondial des céréales, ses nombreuses ressources et sa résilience en font un acteur majeur dans la perspective d'un éventuel dialogue avec les parties impliquées en Ukraine quand les esprits se seront calmés et les évidences constatées.

Même si donc le pays de Vladimir Poutine paraît mieux surmonter les conséquences des sanctions déclenchées par l'Occident suite à son opération militaire spéciale aux conséquences multiples, il ne verrait pas d'un mauvais œil le tassement des rivalités avec ses voisins européens. Il est vrai que le statu quo actuel n'arrange ni les affaires du monde ni celles des parties belligérantes. Quand bien même, et c'est aussi cela le cours des choses, à terme les uns et les autres entendent dire que le terrain pourrait dicter tout. Sans savoir exactement quand?

Gankama N'Sia

(1)Égypte, Maroc, Congo, Éthiopie, Tanzanie, Turquie, Kirghizstan, Liban, Jordanie, Syrie.

RÉFLEXION

Tout bien considéré ...

Même s'il est vrai qu'en dépit des nobles mesures prises par les dirigeants du monde entier rien de très concret n'est sorti de la COP 28 qui vient de s'achever à Dubaï il l'est tout autant sinon même plus que la communauté mondiale dans son ensemble a pris la juste mesure des dangers mortels que font courir à l'espèce humaine la suractivité industrielle, la dégradation de l'environnement, la hausse des températures, bref les multiples atteintes portées à la nature qui nous entoure.

Ce à quoi nous assistons, en effet, dans le moment présent, est bien la mobilisation de la population sur les cinq continents que compte le globe terrestre. Une mobilisation d'autant plus forte et d'autant moins contour-

nable que les nouvelles technologies de la communication se multiplient et s'accroissent à un rythme jamais vécu, ce qui efface le temps et l'espace mais donne de ce fait aux innombrables réseaux sociaux quadrillant la planète une influence que les dirigeants et la classe politique dans son ensemble ne peuvent plus ignorer ou sous-estimer au risque de se trouver confrontés à des crises politiques qu'ils seront incapables de gérer.

Alors que jusqu'à présent les opinions publiques ne se préoccupaient guère de faire pression sur les gouvernants afin de les contraindre à agir contre le dérèglement climatique, il devient évident qu'elles commencent à se mobiliser de mille et une façons, avec les inévitables conséquences politiques que cet

éveil aura. Ceci parce que les effets catastrophiques de la dégradation de l'environnement commencent à frapper les simples citoyens partout où ils vivent avec les terribles menaces que font désormais peser sur l'humanité la hausse brutale des températures, la montée irrésistible du niveau des océans, la fonte accélérée des neiges sur les pôles et les glaciers, l'aggravation de la sécheresse dans des zones géographiques de plus en plus nombreuses, bref la multiplication des risques vitaux pour tous les peuples.

Si l'on peut être certain que rien de sérieux ne sortira de la vingt-huitième conférence sur le climat comme nous l'avons écrit ici même à maintes reprises, on peut l'être plus encore que la classe politique mondiale va se mobiliser sérieusement

en raison de l'influence grandissante des défenseurs de la nature. Autrement dit, que les dirigeants des grandes nations industrielles vont être obligés de cesser de parler pour ne rien dire et devront s'engager dans la mise en place des actions concrètes qui permettront de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

Affaire à suivre de très près : d'abord parce qu'elle débouchera inévitablement un jour prochain sur la mise en place de mesures efficaces pour la protection de l'environnement ; ensuite parce qu'elle provoquera très probablement de graves crises politiques au sein des grandes puissances dont les dirigeants se sont montrés jusqu'à présent incapables d'agir dans le bon sens.

Jean-Paul Pigasse